



Rubrique: Concordats
Sous-rubrique: Sursis concordataire définitif
Date de publication: SHAB 01.06.2022
Date d'échéance prévue: 01.07.2022
Numéro de publication: NA02-0000000855

Entité de publication
Fiduciaire des Alpes SA, Route Cantonale 18, 1963 Vétroz

Sursis concordataire définitif Roduit J.P.G. SA

Entité requérante:

Roduit J.P.G. SA
CHE-108.392.460
Route du Stade 76
1912 Leytron

L'entité requérante a obtenu le sursis concordataire définitif.

Organe décisionnel:

Tribunal de Martigny et St-Maurice

Commissaire:

Stéphane Germanier, Fiduciaire des Alpes SA, route Cantonale 18, 1963 Vétroz

Durée du sursis concordataire: 4 mois
Fin du sursis concordataire: 29.07.2022

Remarques juridiques:

Publication selon l'art. 296 LP.

Remarques juridiques complémentaires:

Sursis concordataire définitif/appeal aux créanciers de Roduit J.P.G. SA
Débiteur : Roduit J.P.G. SA, CHE-108.392.460, route du Stade 76, 1912 Leytron
Type de procédure : sursis concordataire définitif
Date du sursis concordataire définitif : 25.03.2022
Délai de procédure : 20 jours sous peine d'être exclu des délibérations relatives au concordat
Fin du délai : 20.06.2022 (complément à la parution du 8 avril 2022 dans le bulletin officiel du canton du Valais)
Point de contact : Fiduciaire des Alpes SA, route Cantonale 18, 1963 Vétroz